

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 1^{er} mars 2018

INFO PRESSE

Contribution au financement de la future université nationale du Vanuatu

Philippe Germain, président du gouvernement, et Philippe Renault, directeur de l'Agence française de développement en Nouvelle-Calédonie, ont signé conjointement une convention de financement pour la construction de la future université nationale du Vanuatu, en présence de Louis Arzac, conseiller d'action et de coopération culturelle au Vanuatu, jeudi 1^{er} mars au gouvernement.

Le 8 décembre 2016, l'Agence française de Développement (AFD) a pris la décision d'octroyer au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie une subvention de 83,5 millions de francs. Ce financement, issu de la FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales françaises), a pour but de permettre au gouvernement de renforcer son action au Vanuatu, en participant au financement partiel de sa future université nationale. La première tranche des travaux (139,4 millions de francs) est destinée à la construction de locaux dédiés aux filières bilingues, qui serviront par la suite à l'enseignement supérieur national. La convention signée aujourd'hui scelle cet accord de financement.

Retour sur le contexte

Afin de renforcer son insertion régionale, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a engagé depuis plusieurs années une coopération active avec les pays du Pacifique, notamment en matière d'aide au développement dans les secteurs de l'éducation et de la francophonie. Le Vanuatu, le plus proche voisin de la Nouvelle-Calédonie, est également son premier partenaire pour des raisons historiques, culturelles et sociales. Depuis 2002, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie signe ainsi régulièrement des conventions de coopération avec le Vanuatu, dont l'un des axes prioritaires concerne l'éducation, l'enseignement supérieur et la francophonie.

Dans ce contexte, la République du Vanuatu envisage depuis de nombreuses années de pouvoir créer sa propre université nationale, à l'instar de ses voisins, afin de limiter la fuite de ses élites, qui souvent, après avoir étudié hors Vanuatu, font le choix de ne pas rentrer dans leur pays.

Un travail constant, mené conjointement par le gouvernement du Vanuatu, l'Ambassade de France, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et l'Agence Universitaire de la Francophonie a permis d'accomplir d'importants progrès, notamment grâce à la mise en place, en 2013, d'une licence francophone AES (Administration économique et sociale).

Jusqu'à cette date, la seule possibilité offerte aux jeunes étudiants vanuatais souhaitant poursuivre des études universitaires dans leur pays était de s'inscrire dans les filières uniquement anglophones offertes sur le campus Emalus (Port-Vila) de l'Université du Pacifique Sud (USP) ou de quitter leur pays. Depuis, de nouvelles filières d'enseignement francophone proposées par l'Université de la Nouvelle-Calédonie ont ouvert à Port-Vila (Master Aménagement et développement des territoires

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et lemagdugouv.nc ***

océaniens en 2017 et dès la rentrée 2018 Licence de tourisme).

Description du projet

Depuis les premières étapes de ce projet, en raison des besoins pressants en matière de construction de salles de classe, le gouvernement du Vanuatu s'est équipé de deux nouvelles salles de classe d'une capacité de 45 étudiants chacune et mis en place une organisation temporaire pour gérer les différentes filières d'enseignement supérieur francophone et bilingue déjà ouvertes (Licence administration économique et sociale, master sciences économiques et sociales, master aménagement et développement des territoires océaniques et licence tourisme-hôtellerie qui a ouvert fin janvier 2018). La construction d'une classe de e-learning, sur des crédits du gouvernement du Vanuatu, sera également réalisée en 2018.

Ainsi, afin de répondre aux besoins actuels, les plans du projet initialement envisagé ont été redéfinis pour permettre la construction d'un bâtiment unique qui sera érigé dans la continuité des salles de classe déjà bâties pour permettre à la fois une unité de lieu et une unité architecturale.

Ce nouveau bâtiment accueillera en rez-de-chaussée une salle de classe pouvant contenir 42 étudiants et une grande salle de 104 étudiants qui permettra également d'organiser des conférences pour les étudiants ainsi que des séminaires scientifiques. Un spacieux hall d'entrée a été prévu, dans lequel une petite cafétéria sera installée, ce qui permettra également d'abriter les étudiants en cas de pluie. L'étage du bâtiment sera consacré à la partie administrative de l'université. La construction d'une maison de gardien n'est plus d'actualité, le campus s'étant entre temps doté de vigiles qui assurent une surveillance jour/nuit des lieux.

Les intervenants

Le maître d'ouvrage de ce projet sera le ministère de l'Éducation du gouvernement du Vanuatu au bénéfice duquel ce projet sera réalisé. La direction des Achats, du patrimoine et des moyens (DAPM) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie apportera également une assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Financement du projet

Les travaux de construction de la première tranche de la future université nationale du Vanuatu s'élèvent au total à **139,4 millions de francs**.

Le financement du projet sera assuré à :

1. **60 % par l'Agence française de Développement** via la Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL), ouverte depuis 2016 aux collectivités françaises d'outre-mer pour renforcer leur intégration régionale. C'est dans ce cadre que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a obtenu une subvention de **83,5 millions de francs** pour contribuer au financement du projet,
2. **27 % par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (38 millions de francs)**, sur fonds propre et par le biais d'une convention de coopération entre les deux territoires,
3. **13 % par le gouvernement du Vanuatu (17,9 millions de francs)** répartis entre un

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et lemagdugouv.nc ***

apport d'environ 6 millions de francs et le terrain destiné à la construction, valorisé à 12 millions de francs.

Bénéfices attendus

- La création de l'université nationale du Vanuatu permettra de multiplier par trois ses capacités d'accueil dès 2019. L'achèvement des travaux est prévu mi 2020 ;
- le développement d'une véritable élite francophone et bilingue de niveau international ;
- le renforcement de la place de la francophonie dans le Pacifique ;
- le développement de partenariats universitaires avec les universités de la région, mais également de la France métropolitaine ;
- le renforcement de l'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie ;
- une forte réduction de la fuite des cerveaux.